

# CHARTRE DE BONNE CONDUITE RAID NATURE DES COLLÉGIENS

ETABLISSEMENT :

N° EQUIPE :

PROFESSEUR ACCOMPAGNATEUR :

Vous êtes accueillis sur un site magnifique le domaine Gérard Lagors à Hostens.

De nombreuses espèces animales et végétales y sont protégées. Le cadre est exceptionnel, préservé.

Par votre participation à ce raid nature organisé par le service départemental de l'UNSS en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde, vous vous engagez à faire acte de citoyenneté en respectant cet environnement fragile.

Le domaine G. Lagors est ouvert à tous : promeneurs, sportifs, pêcheurs, amoureux de la nature ...

En signant cette charte, vous vous engagez solennellement à :

- regrouper vos déchets de toute sorte dans les endroits prévus (les transporter dans un sac s'il le faut en attendant une poubelle)
- à ne pas détruire les plantes, plantations que vous pourrez trouver
- à respecter la tranquillité des lieux et des personnes, en ne criant pas et en ayant un comportement responsable
- à respecter le matériel qui vous est fourni (vélo, arc, canoë ETC ...)
- à respecter les adultes organisateurs
- à faire preuve de fair-play et de respect envers ses camarades et adversaires
- à accepter le règlement et ne pas tricher.

A sourire le plus possible et à vous dépasser dans l'effort et surtout... à passer une bonne journée et vous éclater le plus possible !!!

Les organisateurs.

SIGNATURES : Les élèves :

Le professeur :